



Les MFS (Maisons France Services) sont un outil de destruction des services publics de proximité de pleine compétence de l'État, des opérateurs et des collectivités territoriales, remplacés par un service au public de proximité low cost. Elles sont un outil pour supprimer massivement des emplois de fonctionnaires, en premier lieu à la DGFIP.

Les MFS s'inscrivent dans la réorganisation territoriale de l'État. Elles sont des lieux d'accueil pour un nouveau réseau de proximité, que le gouvernement veut installer, selon ses dires, pour « permettre à nos concitoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain » (note du premier ministre aux préfets de région et de département du 1er juillet 2019). Cette propagande participe à la vaste entreprise de mensonge engagée en direction de la population et des élu.e.s.

À la DGFIP, l'annonce de la création des MFS (avec absorption des Maisons de Service Au Public qui obtiendront une homologation) a pour corollaire la suppression de toutes les trésoreries d'ici 2022 (hors hospitalières) et de nombre de SIE, SIP et autres services fiscaux. Un vrai massacre !

Croire que l'on pourrait obtenir l'ajout des MFS au réseau de proximité actuel des administrations (services de pleine compétence) est un leurre, car c'est oublier la nature même des MFS : Celles-ci sont conçues pour se substituer aux services d'accueil des différentes administrations (homologation « qualité » préfectorale). Elles seront animées par deux agents polyvalents France Services (sans aucune obligation statutaire). Ceux-ci devront donner à l'usager une réponse « qui ne se borne pas à une mise en relation avec d'autres services ». Les agents France Services se substitueront donc aux fonctionnaires des différentes administrations.

Y aura-t-il davantage de points d'accueil pour le public ? Si on compare le nombre de MSF avec celui des accueils actuels de la totalité des administrations, rien n'est moins sûr. Quand bien même on retiendrait cette hypothèse, c'est un accueil low cost, au rabais, voire tout simplement impossible à assurer.

../.. suite pièce à télécharger

(en pièce la circulaire du 1er ministre)

fichiers:



[Télécharger mfs.pdf](#) (1.02 Mo)



[Télécharger circulaire_ndeg_6094-sg_du_1er_juillet_2019_relative_a_la_creation_de_france_serv](#)
[ices_circulaire_et_annexes_1-6-2_1.pdf](#) (2.87 Mo)

[Télécharger circulaire_ndeg_6094-sg_du_1er_juillet_2019_relative_a_la_creation_de_france_services_](#)
[annexe_7.pdf-1_1.ods](#) (17.8 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
